

Système de Classification et d'Indicateurs de Fiabilité pour l'Etude des OVNI

par Jacques F. Vallee (*)

Confronté à des centaines ou même des milliers de rapports concernant des phénomènes aériens non-identifiés, aucun chercheur sérieux ne peut entreprendre une étude ou avancer une hypothèse quelconque avant d'analyser les éléments cachés au sein de ces documents.

Les modèles (« patterns ») ne se révèlent que lorsque les comptes rendus des témoins sont classés dans des catégories générales dont la fréquence et la répétition peuvent alors servir de support à des études d'ordre statistique. C'est un travail qui prend du temps et exige beaucoup de rigueur, ce qui explique pourquoi si peu d'organismes de recherche se sont donné la peine de l'entreprendre.

Dans notre propre activité sur ces sujets, nous utilisons de tels systèmes de classification depuis de nombreuses années, à partir de données très variées. Nous avons tiré les leçons de nos premières erreurs et cet effort nous a conduit à proposer le présent dispositif, fondé sur les comportements des phénomènes. Le but de la présente contribution est de clarifier ce système et son utilisation pratique.

Historique

Tout système de classification concernant un rapport qui contient des données non conventionnelles doit partir de la description du comportement observé du phénomène plutôt que de se baser sur une caractéristique de nature subjective, liée à l'observateur. En même temps, le système de classification doit être à même de permettre la mise à l'épreuve d'hypothèses émises aussi bien par des chercheurs venant d'une position « sceptiques », que par celles des « croyants », si l'on s'en tient pour simplifier aux deux interprétations les plus répandues des phénomènes en question. Il ne doit pas présupposer une théorie particulière.

À ma connaissance, le premier système de classification de cette nature qui ait été appliqué au phénomène OVNI a pour origine mon propre travail sur la question, dès 1961 et 1962, avec Aimé Michel et le Dr. Pierre Guérin à Paris. J'avais proposé de répartir les vastes collections de rapports d'origine française -- notamment ceux de la vague de 1954 -- en quatre catégories principales. Brièvement récapitulées, elles constituaient la typologie suivante :

(*) Une première version de cet article est parue dans mon livre *Confrontations* (New York: Ballantine, 1990 et Paris: Laffont). Le premier système que nous avons développé en France était décrit dans *Challenge to Science* (avec Janine Vallée comme co-auteur, Chicago: Regnery, 1966) qui fut d'abord publié en français sous le titre *Les Phénomènes Insolites de l'Espace* (Paris: La Table Ronde, 1965).

Le TYPE I, qui était divisé en trois sous-groupes, regroupait les rapports d'« atterrissages », que le Dr. J. Allen Hynek devait rebaptiser plus tard « rencontres rapprochées ». Il est sans doute difficile pour le lecteur moderne de se rendre compte que jusqu'à la fin des années soixante, l'étude américaine des ovnis ne tenait pas compte de tels rapports. Parmi les principales organisations civiles, seul l'APRO, dirigé par Jim et Coral Lorenzen, admettait pleinement leur réalité. Le Projet Livre Bleu (Blue Book) de l'Armée de l'air classait automatiquement ces rapports dans les « dossiers psychologiques ». Le NICAP du Major Keyhoe craignait de perdre sa crédibilité s'il reconnaissait l'existence de ces cas.

TYPE II : Ces rapports concernaient les observations de grands nuages en forme de cigare, si répandus en Europe en 1954 et dont le rôle apparent dans le développement de vagues majeures avait été indiqué par Aimé Michel. De tels rapports sont devenus rares par la suite et il n'y a plus de justification pour maintenir cette catégorie.

TYPE III : Ces rapports concernaient des phénomènes qui avaient manifesté une discontinuité dans leur trajectoire; ils s'arrêtaient sur place ou planaient, ou encore se dirigeaient vers le sol avec le mouvement d'une feuille morte, avant de reprendre leur vol. Certains objets exécutaient une manœuvre qui permettait de repérer un point spécifique dans l'espace et le temps. C'était important pour nous à l'époque, parce que nous cherchions à développer un catalogue avec longitudes et latitudes enregistrées avec autant de précision que possible.

TYPE IV : Nous avons regroupé dans cette catégorie tous les cas d'objets en vol continu.

Cette classification a servi son but pendant de nombreuses années. Elle nous a permis de découvrir des modèles spécifiques en termes de temps et d'espace en fonction de divers types de comportements, notamment "la loi des temps", selon laquelle se répartissent les rapports d'atterrissages.

La classification d' Hynek

En 1972, sur la base du travail que nous avons réalisé ensemble à partir de 1963, Hynek élargit ma classification précédente en proposant (*) de diviser tous les rapports en deux groupes : les observations à courte portée correspondant au « Type I » et qu'il a appelé

(*) Dans son ouvrage désormais classique *The Ufo Experience*, Chicago: Regnery, 1975.

« Rencontres Rapprochées » (terme plus tard immortalisé par Steven Spielberg), et les cas d'objets observés à distance, qu'il divisa en trois catégories :

NL pour Lumières Nocturnes
 DD pour Disques vus de jour
 RV pour « Radar – Visuel »

Hynek était bien conscient que ces divisions étaient arbitraires. Il avait noté que ces catégories "ne peuvent pas être mutuellement exclusives." La contribution majeure de la classification d'Hynek était la clarté avec laquelle "les atterrissages" étaient désormais définis :

CE1 était la classe d'objets vus sur le sol ou au voisinage du sol
 CE2 était la classe de rapports où des effets physiques ou des traces étaient notés
 CE3 était la classe de rapports où "des occupants" ou "entités" étaient présents, catégorie dont il excluait les revendications de contacts répétés.

Ces définitions ont résisté à l'épreuve du temps. Ces dernières années une nouvelle catégorie a été inventée. Sous le nom de CE4, elle englobe les rapports d'enlèvements, c'est-à-dire ceux où les témoins revendiquent non seulement d'avoir vu des occupants mais d'avoir eu des interactions avec eux à l'intérieur de leur véhicule ou objet volant. Plutôt que prendre un enlèvement comme référent, nous préférons utiliser le terme plus général de « transformation de réalité ».

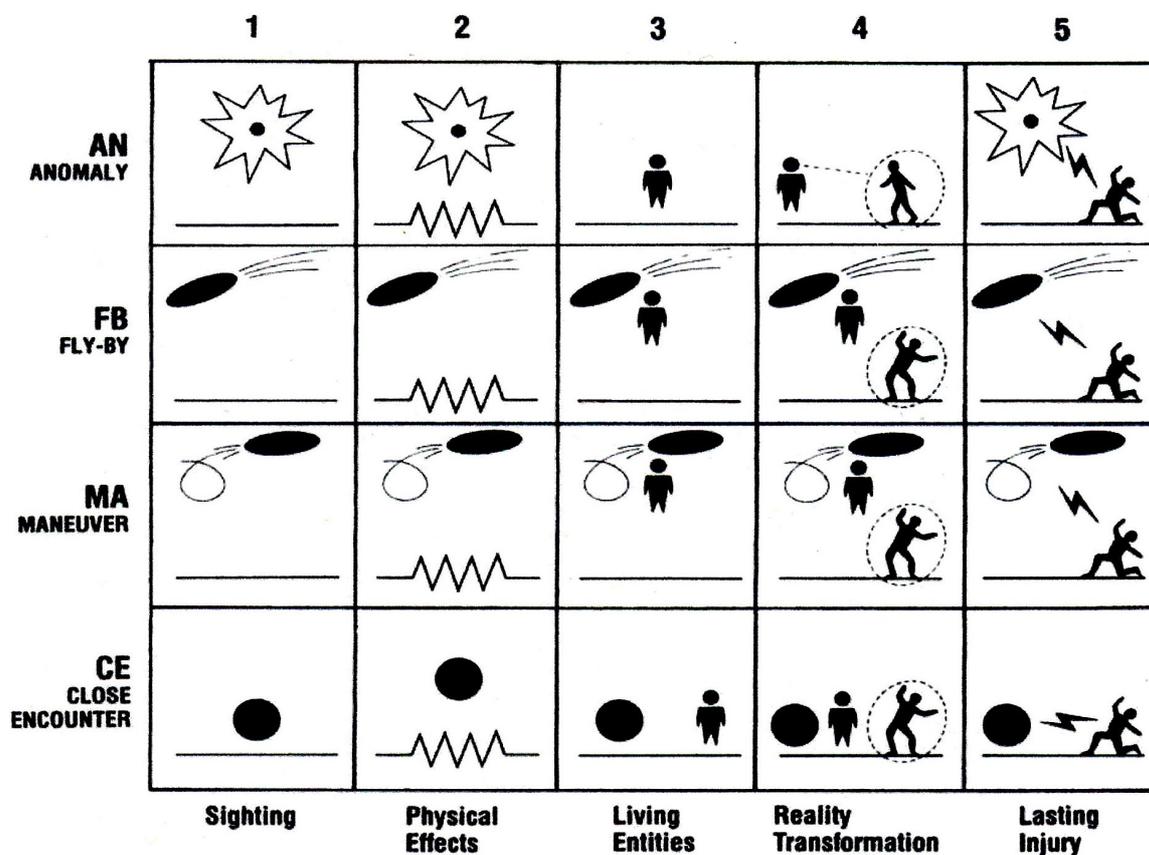
Des complications sérieuses se présentent quand on essaye d'utiliser les catégories d'Hynek concernant les lumières nocturnes, des disques vus de jour et les cas radar-visuels, particulièrement quand la sélection est appliquée à une base de données informatisée, comme cela doit être la procédure dans tout effort sophistiqué pour attaquer le problème. Non seulement on rencontre un chevauchement de catégories (un « disque » à la lumière du jour peut aussi être suivi à la trace sur le radar, par exemple) mais beaucoup de rapports ne peuvent être placés dans aucune de ces catégories : qu'arrive-t-il si on voit un objet la nuit, qui n'émet pas de lumière propre ? Ou quand un objet vu dans la journée n'a pas la forme d'un disque ? Comment classe-t-on les rapports d'objets vus au crépuscule ou à l'aube ? Ou les cas radar non accompagnés d'une observation visuelle ?

Le travail que nous avons mené ces dernières années en traitant en parallèle quatre catalogues informatiques nous a conduit à suggérer une solution pratique de ce problème.

Un Système de Classification basé sur le comportement du phénomène

Le défaut majeur des systèmes de classification précédents est qu'ils prenaient comme point de départ l'observateur. Or sa position est arbitraire et subjective. Nous préférons nous intéresser à la description du comportement du phénomène dont on peut tirer des conclusions importantes en termes de modèles. Autrement dit, il est certes intéressant de savoir qu'un témoin particulier a décrit un disque tandis qu'un autre a vu un triangle ou un carré, mais c'est une description purement subjective qui est fonction de l'observateur, non pas un attribut comportemental du phénomène : le « disque » vu par un témoin peut être « boule de lumière » pour un autre. Il est plus approprié de s'appuyer sur des faits plus stables, comme une discontinuité dans le vol de l'objet ou sa présence au sol, descriptions pour lesquelles les rapports présentent un accord plus cohérent.

Un autre défaut des systèmes existants est leur complexité : ils exigent la référence constante à des nomenclatures de codage comprenant des définitions excessivement détaillées qui prennent beaucoup de temps et prédisposent aux erreurs. Certains codes font une centaine de pages !



Afin d'englober la gamme complète des phénomènes que l'on rencontre dans les rapports des témoins, il est important de constater que ce que la plupart des gens appellent "OVNI" se rapproche de manière significative d'autres types d'anomalies. C'est la règle plutôt que l'exception, de découvrir que l'observation d'un objet volant a été précédée ou suivie par d'autres phénomènes inhabituels qui n'impliquent pas la présence d'objets structurés. C'est pourquoi je trouve utile de commencer par une classification des anomalies parallèle à la classification qu'Hynek appliquait aux seules rencontres rapprochées :

AN1 regroupe des anomalies telles que des lumières amorphes ou des explosions aériennes inexplicables, qui n'ont pas d'effets physiques durables.

AN2 rassemble les rapports qui impliquent des effets physiques durables, comme des phénomènes de poltergeist, des photographies anormales, des effets inexplicables sur la végétation ou des "apports".

AN3 Ces cas contiennent des anomalies associées à des entités. Cela pourrait impliquer des « présences » de fantômes, de yétis et autres cas de cryptozoologie, ou même ces manifestations que la littérature paranormale appelle des elfes ou des « esprits ».

AN4 désigne les rapports dans lesquels les témoins décrivent une interaction personnelle avec des entités dans la réalité de ces entités elles-mêmes. Cela inclut des expériences de NDE (« near-death experience »), des revendications de visions religieuses et certains cas d'expériences « hors du corps ».

Finalement, nous plaçons sous AN5 les cas dans lesquels des blessures anormales ou des décès sont constatés, ainsi que des pathologies non expliquées ou des phénomènes de combustion spontanée, ainsi que (à l'inverse) les revendications de guérisons permanentes.

Nous en venons maintenant aux rapports d'OVNI eux-mêmes, que je diviserai, après Allen Hynek, en rencontres rapprochées et témoins éloignés.

Je ne vois aucune raison de changer quoi que ce soit à la classification des rencontres rapprochées dans l'actuelle formulation, de CE1 à CE4, bien que le Dr. Hynek ne soit pas responsable pour la création de la catégorie CE4, car il avait des réserves sur cette extension de son travail.

Au cours de ces dernières années le besoin a surgi pour une nouvelle catégorie, CE5, qui englobe les cas de rencontres rapprochées dans lesquelles les témoins ont subi une blessure permanente ou d'autres effets physiologiques ou pathologiques.

Les témoignages éloignés sont classifiés ici selon le comportement apparent de l'objet sous deux catégories générales, à savoir MA pour " manœuvre " et FB pour " vol continu ". Dans ces catégories, les définitions suivent celles des rencontres rapprochées :

Manoeuvres

MA1 rassemble les observations qui impliquent un objet avec une trajectoire discontinue comme une descente, une boucle, un arrêt de mouvement, ou une évolution locale.

MA2 inclut les cas qui provoquent des effets physiques en plus d'une discontinuité dans la trajectoire. Ainsi, il existe un rapport français officiel du GEPAN qui décrit un objet qui s'est approché de la photocellule d'une ville (Gujan-Mestras), déclenchant une extinction du système d'éclairage des rues.

MA3 contient les cas d'objets avec des trajectoires discontinues quand des êtres sont observés

MA4 couvre les cas de manoeuvres accompagnées par un sentiment de transformation de réalité pour le témoin.

MA5 rassemble les rapports d'effets physiologiques ou pathologiques, de blessures permanentes ou de décès, liés à la présence d'un objet manœuvrant dans le ciel.

Flybys (passages)

On pourrait traduire « flyby » par « passage », « défilé aérien » ou « vol continu ».

FB1 est une simple observation d'un objet non identifié dans le ciel, passant sans discontinuité. C'est la catégorie la plus fréquemment représentée.

FB2 implique les cas de vol aérien avec évidence physique, comme une localisation enregistrée d'un son ou une image radar.

FB3 Ce sont les cas de défilés aériens où le rapport concernant un objet est accompagné par l'observation d'êtres à bord. Bien que rares, ce type de témoignages est parfois rapporté.

FB4 représente un vol aérien continu dont le rapport évoque une connexion avec le témoin qui ressent une transformation de sa réalité.

FB5 rassemble les cas où les témoins d'un vol aérien subissent des blessures sérieuses, comme dans le célèbre incident médical de l'affaire "Cash-Landrum" bien documentée, près de Houston au Texas : Deux femmes et un enfant furent grièvement blessés par les radiations émises par un objet inconnu, très brillant, qui les a survolés en vol continu.

Ces quatre catégories majeures, avec leurs cinq variantes, définissent un système très simple de 20 codes aisément mémorisables qui permettent de traiter statistiquement les données, puisqu'il existe un très petit chevauchement possible parmi les catégories.

L'Estimation de Crédibilité SVP

Nul système de classification n'est complet sans la faculté d'associer une crédibilité, un « poids » ou cote de valeur à une observation, comme on le fait dans toute expérience scientifique. Bien qu'une telle procédure soit partie intégrante de toute évaluation intelligente, les chercheurs sur les OVNI se donnent rarement la peine de l'appliquer comme support de leur travail. (*) Le système doit être assez simple pour être rapidement mis en œuvre, avec assez de valeur mnémonique pour le fiabiliser sans qu'il soit nécessaire de se référer à une épaisse nomenclature de codes.

Dans notre propre travail nous utilisons un simple code à trois chiffres pour indiquer le poids d'un rapport. Chacun des trois chiffres a une valeur de zéro à quatre, comme suit :

Le premier chiffre, "S" indique la fiabilité de la source :

- 0 est utilisé pour une source inconnue, ou non fiable
- 1 pour un rapport attribué à une source de fiabilité non calibrée
- 2 pour une source crédible, mais de seconde main
- 3 pour une source crédible, de première main
- 4 dénote un entretien personnel avec le témoin, par une source de fiabilité démontrée.

(*) une exception notable est "l'indice de qualité" proposé par les chercheurs espagnols Ballester-Olmos et Guasp, mais il est trop détaillé pour être utilisé pratiquement sur de grandes bases de données.

Le deuxième chiffre, "V" indique si une visite de site a eu lieu :

- 0 est utilisé quand aucune visite de site n'a eu lieu, ou quand la réponse est inconnue
- 1 indique une visite par une personne occasionnelle, peu familière avec de tels phénomènes
- 2 marque une visite du site par une personne familiarisée avec la gamme des phénomènes
- 3 est une visite de site par un enquêteur fiable avec quelque expérience
- 4 indique une visite de site par un analyste qualifié

Le troisième chiffre, "P" indique la probabilité d'explications naturelles :

- 0 est utilisé quand les données sont compatibles avec une ou plusieurs causes naturelles
- 1 signifie qu'une explication naturelle exigerait seulement une légère modification des données
- 2 signifie qu'une explication naturelle exigerait le changement complet d'un paramètre
- 3 signifie qu'une explication naturelle exige le changement radical de plusieurs paramètres
- 4 signifie que les données ne sont compatibles avec aucune explication naturelle

Ainsi une évaluation de 222 ou supérieure (c'est-à-dire que chacun des trois chiffres est 2 ou plus haut) indique un événement rapporté par une source fiable, pour lequel une visite de site a été faite et où une explication naturelle exigerait le changement radical d'au moins un paramètre.

Équipé des codes de fiabilité et de la classification décrite ci-dessus, il est possible de commencer à tirer le sens des modèles qui émergent de la masse des rapports sur des phénomènes aériens inhabituels.

Ce système est actuellement utilisé dans tous nos catalogues. Il a aussi été mis en pratique par plusieurs études externes majeures, notamment par le CUFOS dans leur catalogue UFOCAT, par l'Institut National pour la Science et la Découverte (NIDS) dans sa base de données privée et par l'étude française concernant des pilotes témoins, conduite par M. Dominique Weinstein, dans ses communications avec le GEIPAN (Groupe d'Etudes et d'Information sur les Phénomènes Aériens Non-identifiés) en connexion avec le CNES à Paris. Ainsi on peut espérer commencer à comparer des données statistiques grâce à l'indexation entre plusieurs

bases de données. Ce serait une première étape significative vers la coopération internationale dans l'étude de phénomènes qui continuent de poser une véritable énigme scientifique.

Jacques Vallée. San Francisco, Avril 2007.

Traduction : Réalisée en collaboration avec Gérard Deforge et Franck Boitte
